Image not found or type unknown

problème avec la société direct energie

Par **taliercio**, le **22/04/2009** à **19:15**

suite à mon déménagement j'ai fait la demande de résiliation de mon contrat chez direct enrgie. j'ai reçu une confirmation de résiliation ainsi qu'un avoir d'electricité de 212 euro. de plus cette somme devait etre virée sur mon compte. ce fut fait mais deux jours plus tard un débit de 350 euros a été effectué sur mon compte de la part de direct energie. aucun justificatif ne m'a été envoyé par courrier. lorsque je teléphone l'on m'explique que le service comptabilité ne connait pas les raisons de ce prélévement. cependant la société ne rétablit pas la situation et n'effectue toujours pas de remboursement.
malgré mes différentes relances aujourd'hui je ne sais plus quoi faire.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés